



**PRÉFET  
DE LA SEINE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 2 janvier 2021

**VÉRIFICATION DE LA FIABILITÉ DES LIAISONS MARITIMES ENTRE LE ROYAUME-UNI ET LA FRANCE**

Arrivée des premiers ferries dans les ports de la Seine-Maritime après le Brexit

Ce matin du 2 janvier 2021, le ferry Côte d'Albâtre de la compagnie DFDS est arrivé au port de Dieppe à 4h30. À son bord étaient présents 11 poids lourds et une quinzaine de véhicules légers. Ce ferry était le premier transport arrivant depuis le Royaume-Uni dans un port normand post-Brexit. En effet, les bateaux arrivés le matin du 1<sup>er</sup> janvier étaient tous partis avant minuit le 31 décembre 2020, les accords Brexit ne s'appliquaient ainsi pas encore.

Ce même matin encore, le ferry Étretat de la compagnie Brittany Ferries est arrivé au port du Havre à 8h30. À son bord étaient uniquement présents une quinzaine de camions de fret, sans passagers autres.

La débarque des deux bateaux s'est effectuée sans aucune difficulté. Les formalités de douane avaient été effectuées en amont, avant et pendant la traversée, et aucune cargaison ne nécessitait de passage par les services d'inspection vétérinaire et phytosanitaire aux frontières (SIVEP). Les services de la police aux frontières ont pu procéder aux contrôles d'usage.

Alain Gueydan, sous-préfet de Dieppe, et Vanina Nicoli, sous-préfète du Havre, ont pu assister à ces débarques, chacun en ce qui concerne leur arrondissement, en compagnie des autorités portuaires et des services de l'État intéressés.

**Cabinet du préfet  
Service régional et départemental  
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14  
Mél : [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)

7, place de la Madeleine  
76036 ROUEN Cedex